



Vous avez besoin d'imprimer les devoirs de vos enfants et n'êtes pas équipés ?

Pendant la période de confinement, la Maison des Familles et des Associations vous propose un service gratuit d'impression.

➤ **Si vous souhaitez en bénéficier :**

Envoyer vos documents à imprimer à l'adresse suivante :

claire-mfa@orange.fr

Laissez nous dans votre mail votre nom et un numéro pour que l'on organise la remise des documents.

En cas de difficultés ou de tout autre besoin, vous pouvez nous contacter au :

06 70 99 58 70